

COUR D'APPEL DE DALOA

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE GAGNOA

PARQUET DU PROCUREUR
DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMPTE RENDU D'AUDIENCE CORRECTIONNELLE DES
FLAGRANTS DÉLITS DU 05 MAI 2026

NUMERO D'ORDRE ET NUMERO RP		NOM ET PRENOMS DES PERSONNES MISES EN CAUSES	NATURE DE LA PREVENTION, DATE ET LIEU DES FAITS	TEXTES APPLIQUES	REQUISITIONS DU MINISTERE PUBLIC	DECISIONS DU TRIBUNAL	OBSERVATIONS (Montant des vols, abus de confiance, escroqueries, et autres, incapacité de travail)
01	315/26	DIDO HERMANN KAHIE, 25 ans MD du 27/04/2026	Vol portant sur des feuilles de tôles et vol en réunion portant sur des feuilles de tôles, une motopompe et des volailles à Gagnoa courant avril 2026.	Arts : 457,459-3°,461 et 462 du Code Pénal	Coupable pour les faits de vol sur des feuilles de tôles 06 mois d'E 300.000F/A 03 ans PD 03 ans IP Renvoyer des fins de la poursuite pour délit non imputable pour les faits de vol en réunion Dépens.	Le Tribunal Publiquement Contradictoire Renvoie des fins de la poursuite pour délit non établi CPC irrecevable Dépens.	
02	323/26	KACOU BEDEL TRAZIE BI, 24 ans MD du 30/04/2026	Vol portant sur du latex à Zigbohouri, le 27/04/2026..	Arts : 457,458 et 462 du Code Pénal	Coupable 03 mois d'E 300.000F/A 03 ans PD 03 ans IP	Le Tribunal Publiquement Contradictoire Coupable 03 mois d'E	

					Dépens.	300.000F/A 03 ans PD 03 ans IP Dépens.	
03	324/26	OLIVIER BESSOU, 47 ans MD du 30/04/2026	Vol en réunion portant sur la somme de 2000Francs et sur 02 téléphones portables de marque SAMSUNG GALAXY A12 et TECNO POP 10 d'une valeur de 130.000F à Gagnoa courant avril 2026.	<u>Arts</u> : 457,459-3°,461 al 1 et 462 du Code Pénal	Requalifier en ceux d'escroquerie Coupable 24 mois d'E 500.000F/A Dépens.	Le Tribunal Publiquement Contradictoire Requalifie en escroquerie Coupable 04 mois d'E 200.000F/A Dépens.	
04	319/26	OUATTARA BAZOUMANA, 23 ans MD du 28/04/2026	Vol portant sur des outils de construction à Guiberoua, le 22/04/2026.	<u>Arts</u> : 457,458 et 462 du Code Pénal	Coupable 03 mois d'E 300.000F/A 03 ans PD 03 ans IP Dépens	Le Tribunal Publiquement Contradictoire Coupable 01 mois d'E 3000.000F/A 05 ans PD 05 ans IT Dépens	
05	316/26	AMED TOURE, 33 ans MD du 27/04/2026	Vol portant sur un téléphone portable et vol en réunion portant sur la somme de 75000F contenue dans un portemonnaie électronique à Gagnoa courant avril 2026.	<u>Arts</u> : 457,458,459-3°,461 et 462 du Code Pénal	Coupable 24 mois d'E 300.000F/A 03 ans PD 03 ans IP Dépens	Le Tribunal Publiquement Contradictoire Coupable 24 mois d'E 300.000F/A 05 ans PD 05 ans IP CPC recevable bien fondée 75.000F/DI Dépens	

						CPC recevable bien fondée 75.000F/DI Dépens	
--	--	--	--	--	--	--	--

Fait à Gagnoa, le Mardi 05 Mai 2026

Le Procureur de la République



[Signature]
KOUAKOU ANDRE TIATIASSOU
Procureur de la République
Près le Tribunal de Première Instance
de Gagnoa